



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du *Cantal*

PASSEPORT À L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

SIGNALEMENT

Age de *seize ans*
taille d'un mètre *soixante deux*
centimètres

cheveux	<i>châtains</i>
front	<i>mojeu</i>
sourcils	<i>châtains</i>
yeux	<i>bruns</i>
nez	<i>peu</i>
bouche	<i>mojeune</i>
barbe	
menton	<i>roux</i>
visage	<i>ovale</i>
teint	<i>ordinaire</i>

SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

G. Bisler

N° *109* du Registre

Prix du passeport: SOIXANTE CENTIMES, Decimes compris

En nom du Peuple Français

Nous *Préfet du Cantal*

requérons les autorités civiles et militaires de la République Française et prions les autorités civiles et militaires des Etats amis ou alliés de la France de laisser passer librement *Mademoiselle Bisler Suzanne*, native de *Barcelona (Espagne)* de nationalité d'origine française domiciliée à *Curillat (Cantal)* qui accompagne de sa sœur *Elisabeth*, née le 20 Novembre 1904, fille de *Paul et de Mathéine Jartuer*, se rend pour passer ses vacances à *Barcelona (Espagne)* par *Cerbère*. Suite à l'inspection Certificat de mess la Directrice du Collège de *Jeunes Filles d'Curillat*.

Fait à *Curillat*
le *Dieux* juillet
M. Bisler

Le *Préfet du Cantal*

La Sous-Préfecture de Curillat



SORTIE
CEBÈRE
LE 29 JUIL 1916
LE COMMISSAIRE SPECIAL ADJ

Opul

Vu au Consulat Général de France à Barcelone, valable
jusqu'au 1 octobre 1916 pour entrer en France
par Cebère (au Collège de jeunes filles)
à Aurillac (cette adresse)
Motifs du voyage: *Reprendre les études*
Barcelone le 28 Sept 1916

ENTREE
CEBÈRE
LE 30 SEP 1916
LE COMMISSAIRE SPECIAL ADJ
Opul

Barcelone
QUITTE: 283
TARI: 27 p. 16
PERU: 3
208 88

CONSULAT GENERAL DE FRANCE
LE VICE-CONSUL
CHANCELIER SUBSTITUE
C. Apesteguay
BARCELONE